## Introduction La Revue internationale du Travail et l'égalité entre hommes et femmes: l'importance du travail des femmes, rémunéré et non rémunéré

Nancy FOLBRE\*

**Résumé.** L'autrice de cette introduction commente et analyse les diverses contributions qui composent ce numéro du centenaire de la Revue internationale du Travail sur les femmes, le travail et l'égalité entre les sexes. Elle souligne la nécessité de reconnaître que le travail des femmes est sous-évalué, qu'il soit accompli dans leur foyer ou sur le marché du travail. Elle met également en lumière les divers efforts déployés pour remédier à ces problèmes étroitement imbriqués.

*Mots-clés:* égalité des sexes, inégalités, travailleuses, travail non rémunéré, féminisme, politique sociale, activités de soin, normes.

La Revue internationale du Travail est dépositaire d'un riche héritage, bâti de longue date et appelé à durer, pour ce qui est des contributions à l'élucidation des inégalités entre hommes et femmes. C'était donc une tâche gratifiante que d'être appelée à sélectionner les articles à inclure dans ce numéro du centenaire. En remontant ce puissant courant d'études et de travaux qui a traversé les générations, il m'est revenu de vieilles épiphanies, comme j'ai été saisie par des idées nouvelles. Un examen attentif de l'histoire des idées permet souvent de les faire progresser. La quasi-totalité des articles sélectionnés ici ont eu la prescience de reconnaître l'importance du travail des femmes, qu'il soit non rémunéré ou rémunéré, de même que celle des liens qui existent entre ces

<sup>\*</sup> Professeure émérite d'économie; directrice du Programme sur le genre et le travail de soin, Institut de recherche en économie politique, Université du Massachusetts Amherst, courriel: nancy.folbre@gmail.com. L'autrice tient à remercier Dorothea Hoehtker, historienne au BIT, pour ses suggestions.

Les articles paraissant dans la *Revue internationale du Travail* n'engagent que leurs auteurs, et leur publication ne signifie pas que le BIT souscrit aux opinions qui y sont exprimées.

deux formes de travail et qui ont contribué à leur dévalorisation. Les articles se caractérisent également par une prise en compte des facteurs institutionnels, y compris les normes culturelles et les politiques sociales, qui interviennent dans l'interaction entre l'offre et la demande sur le marché du travail.

Les articles de ce numéro du centenaire étant abordés chronologiquement, je les présente dans le même ordre, tout en commentant leurs remarquables synergies. Je me suis livrée à quelques recherches biographiques sur les auteurs des premiers articles afin de resituer ces derniers dans un contexte plus large. Cela ne m'a pas semblé nécessaire pour les articles plus récents, car leurs auteurs sont probablement bien connus de nombreux lecteurs (et leurs biographies restent inachevées).

Le premier article, écrit par Rajani Kanta Das et publié en 1931, est intitulé «Le travail des femmes dans l'Inde. I». Il est impressionnant par sa description de l'organisation familiale de la production. Das indique que 74 pour cent des travailleuses étaient employées dans l'agriculture, proportion équivalente à celle des habitants qui tirent leurs moyens d'existence de l'agriculture. Il souligne que relativement peu de femmes étaient employées dans ce qu'il dénomme les «industries organisées» (c'est-à-dire l'économie formelle, dans la terminologie d'aujourd'hui), en grande partie du fait des coutumes sociales (Das, p. 398). Les plantations, les usines et les mines étant régies par la législation du travail, on dispose de données sur les femmes travaillant dans ces activités.

Les plantations de thé, de café et de caoutchouc étaient une source majeure d'emplois familiaux, amenant les femmes et les enfants à y travailler aux côtés des hommes. Das ne fournit pas de détails sur la manière dont les salaires familiaux étaient versés, ni à qui, mais son article montre clairement que la servitude pénale et le «système du contrat à long terme» (indenture)¹ étaient des modalités importantes d'emploi de la main-d'œuvre. Son récit accorde une attention particulière aux effets négatifs de la législation du travail, qui limitait souvent l'emploi des femmes dans les usines et les mines (Das, pp. 408-412).

De brèves recherches pour en savoir plus sur Das m'ont appris qu'il a probablement été le premier Indien à obtenir un doctorat en économie dans un établissement universitaire des États-Unis d'Amérique, l'Université du Wisconsin, où il a été l'élève du célèbre économiste du travail John R. Commons, pionnier de l'économie institutionnelle. Il était un fervent partisan de l'égalité des chances entre les hommes et les femmes sur le terrain économique et l'un des rares économistes indiens employés à l'époque par le BIT. Apparemment, Das était connu pour mettre en fureur les fonctionnaires britanniques en Inde (Krishnamurty, 2011, p. 57).

L'autrice suivante, Antonina Vallentin, était une éditrice et traductrice polonaise aux intérêts très variés qui travaillait pour le ministère allemand des Affaires étrangères. J'ai été séduite par la subtile ironie de son étude de 1932

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> N.d.l.r.: Après l'abolition de l'esclavage a été établi un nouveau système de travail sous contrat (souvent de longue durée), dénommé *indenture* dans les colonies britanniques et «engagisme» dans les colonies françaises; système qui a été qualifié d'«esclavage contractuel», car apparenté au travail forcé et assorti de moyens de coercition proches de ceux de l'esclavage.

sur «L'emploi des femmes depuis la guerre». Elle écrit: «Selon l'opinion courante, la main-d'œuvre féminine aurait conquis de nos jours sur le marché du travail – en particulier pendant et depuis la guerre – une place qu'elle n'avait jamais occupée au cours des générations précédentes» (Vallentin, p. 506). Elle poursuit en remettant en question cette opinion répandue, en se moquant des craintes que les femmes ne deviennent en quelque sorte incontrôlables et, en même temps, en célébrant leur entrée progressive dans des professions mieux rémunérées.

Avance rapide jusqu'en 1965 – et l'on peut se demander pourquoi si peu de choses intéressantes ont été publiées sur ce sujet entre les années 1930 et 1960 – avec le travail de Magdalena Sokolowska intitulé «L'attitude devant le travail: quelques réflexions sur les différences entre hommes et femmes», qui se concentre principalement sur l'attitude des employeurs envers les travailleuses. Cette autrice polonaise, l'une des rares auteurs de la *Revue* issus d'un pays socialiste, souligne la plus grande représentation des femmes instruites aux postes de cadre et dans les professions supérieures en Union soviétique et en Pologne qu'aux États-Unis d'Amérique. Sokolowska décrit des comportements discriminatoires à une époque où les mots «discrimination» et «discriminatoire» étaient rarement utilisés; d'ailleurs, ils sont aussi absents de son article. Dans le même temps, elle met l'accent sur les contraintes sur l'offre de travail imposées par les responsabilités familiales des femmes, laissant entrevoir l'expression plus explicite de ces préoccupations dans les articles à venir de la *Revue*.

L'article suivant traite aussi des responsabilités familiales, mais dans la perspective des politiques publiques. Dans «Droits de la femme et pensions de veuves», publié en 1972, Pierre Laroque commence par rappeler l'idée communément admise selon laquelle les veuves ont besoin de pensions publiques en raison de la dépendance des femmes à l'égard des revenus de leur mari. Ensuite, il en vient rapidement à insister sur la reconnaissance de «l'éducation des enfants et l'entretien du foyer» comme «des tâches socialement et économiquement essentielles et qui, si elles ne sont pas directement rémunérées en argent, n'en contribuent pas moins, de manière substantielle, au développement économique et au bien-être de la communauté en général» (Laroque, p. 10). Son insistance sur les contributions productives du travail non rémunéré est une anticipation du contenu de nombreux articles ultérieurs repris dans le présent numéro du centenaire.

Laroque a une biographie intéressante. Bien que de nombreux auteurs de la *Revue* aient été bien ancrés tant dans l'action politique publique que dans la recherche, son parcours est original. Exclu de la fonction publique française en 1940 en raison de son ascendance juive, il a rejoint la Résistance et, à la fin de la seconde guerre mondiale, il a fait partie du gouvernement français présidé par Charles de Gaulle, où il a été chargé de concevoir les nouveaux programmes sociaux. Il est généralement considéré comme l'un des architectes de l'État-providence français.

Autre éminente contributrice, Mercedes B. Concepción est une universitaire philippine très respectée pour son influence sur la recherche en démographie.

En 2005, elle a reçu le Prix des Nations Unies en matière de population pour ses travaux exceptionnels. Dans «Participation des femmes à l'activité économique et fécondité» (Concepción, 1974), elle explore la relation entre les activités économiques des femmes et les décisions concernant la taille de la famille, avec des différences significatives entre pays développés et pays en développement, en raison du caractère plus informel de l'emploi dans ces derniers.

Concepción semble ne pas avoir décelé le déclin relativement fort de la fécondité qui s'accélérait dans de nombreux pays au début des années 1970, lorsqu'elle a écrit cet article. Néanmoins, son exploration des facteurs, nombreux et variés, qui influencent le coût relatif de l'éducation des enfants selon le milieu, urbain ou rural, reste pertinente aujourd'hui. Il convient également de noter sa critique des définitions conventionnelles de la «main-d'œuvre», ayant pour effet d'exclure les activités non rémunérées des femmes et de sous-estimer leur participation aux activités économiques informelles. Elle explique pourquoi les ambiguïtés qui en résultent entachent la comparabilité internationale des «taux d'activité féminins» (Concepción, pp. 552-553), un thème exploré plus en détail dans l'article suivant.

L'article de Richard Anker, intitulé «L'activité de la main-d'œuvre féminine dans les pays en développement: examen critique des définitions et des méthodes de collecte des données», publié en 1983, critique de façon méthodique les pratiques des offices statistiques qui étaient en vigueur à l'époque et dont beaucoup restent problématiques aujourd'hui. Il donne des exemples précis de mauvaises formulations et autres pratiques administratives qui plongeaient souvent dans la confusion les personnes interrogées lors des enquêtes sur la main-d'œuvre. Il expose également une incohérence conceptuelle majeure dans la distinction entre les activités économiques (relevant de la main-d'œuvre) et non économiques (ne relevant pas de la main-d'œuvre). Le Système de comptabilité nationale (SCN), qui fait autorité au niveau international, définit comme activités économiques (et donc comme activités de la main-d'œuvre) la production de biens et services en contrepartie d'une rémunération ou d'un profit. Toutefois, en ce qui concerne les activités de production de biens et services pour sa propre consommation ou celle du ménage, le SCN inclut dans les activités «économiques» – celles de la main-d'œuvre – seuls les biens mais non les services, qui sont en grande partie l'œuvre des femmes. Ainsi, le travail consacré à la culture de légumes est qualifié d'«économique» par nature, mais pas le temps voué à accommoder ces légumes en vue de leur consommation. De même, le travail dédié à la construction d'une maison est considéré comme une activité «économique», mais le temps que les femmes passent à entretenir ou à nettoyer la maison est qualifié de «non économique» (Anker, pp. 765-766). Anker impute purement et simplement à des «préjugés sexistes» cette vision faussée de l'activité économique des femmes (p. 766).

Au cours des trente dernières années, des recherches plus approfondies sur ces incohérences ont fait monter la pression en faveur de changements. Et, en 2013, la 19<sup>e</sup> Conférence internationale des statisticiens du travail a officiellement redéfini le «travail» comme «toutes les activités effectuées par des personnes de tout sexe et de tout âge afin de produire des biens ou fournir des services destinés à la consommation par des tiers ou à leur consommation

personnelle» (BIT, 2013, par. 6). Toutefois, la conférence a aussi préconisé une nouvelle définition, plus étroite, de la «main-d'œuvre», qui exclut tous ceux qui produisent principalement pour leur propre consommation, comme les agriculteurs de subsistance. Certains critiques considèrent l'introduction de cette définition comme une nouvelle et malheureuse incohérence (Folbre, 2020a). Comme on ne sait pas exactement combien d'offices nationaux de statistique ont adopté l'une ou l'autre de ces directives, la question du partage entre activités économiques et activités non économiques est loin d'être réglée.

Il existe un risque particulièrement élevé de sous-estimer le travail, rémunéré et non rémunéré, des femmes dans les zones rurales des pays en développement à faible revenu: ce risque est souligné par Zubeida Ahmad dans son article de 1984 intitulé «Les femmes des régions rurales et leur travail: comment les tirer de leur dépendance?». Elle met l'accent sur la détérioration du niveau de vie des pauvres en milieu rural, en particulier des femmes qui ont un accès limité à la terre, ne disposent pas librement des fruits de leur travail et manquent de mobilité en raison de leurs responsabilités familiales. Ahmad a été l'une des premières à expliquer comment les femmes ont été privées de leurs droits coutumiers à la terre, dans un premier temps du fait de la colonisation européenne et, plus tard, des réformes agraires nationales qui donnaient la priorité aux hommes chefs de famille. Son compte rendu de ces processus anticipe les recherches ultérieures plus détaillées sur les droits fonciers des femmes en Asie du Sud (Agarwal, 1994), en Amérique latine (Deere et León, 2001) et en Afrique (Doss et al., 2015). Ahmad a continué à explorer ces questions et d'autres questions s'y rapportant.

L'article de Richard Anker et Catherine Hein intitulé «Pourquoi les employeurs des villes du tiers monde préfèrent engager des hommes», publié en 1985, constitue un excellent complément à l'article de 1965 de Sokolowska évoqué précédemment. Les auteurs mettent l'accent sur les facteurs liés à la demande qui contribuent à la ségrégation professionnelle et à la baisse des salaires des femmes et notent que, au niveau mondial, les femmes très qualifiées sont fortement concentrées dans les secteurs de l'éducation et de la santé. Il attire également l'attention sur différentes réglementations qui mettent directement certaines prestations de maternité à la charge des employeurs et les dissuadent ainsi d'embaucher des femmes en âge de procréer (Anker et Hein, p. 96). De telles réglementations sont encore en vigueur dans certains pays, bien que l'OIT préconise leur abolition.

Richard Anker a apporté de nombreuses et importantes contributions à la recherche internationale sur les inégalités entre hommes et femmes en matière d'emploi et de revenus. Un article qui ne figure pas dans ce numéro en raison de sa focalisation relativement étroite sur les pays nordiques mérite néanmoins d'être mentionné. Il montre que les normes de genre influencent de manière significative les modèles d'emploi, même dans les pays ayant des politiques affirmées pour que la société assume une grande partie des coûts liés à l'éducation des enfants (Melkas et Anker, 1997).

En 1987, Martha F. Loutfi a publié un article sur les priorités du développement qui situe un grand nombre des questions évoquées ci-dessus dans une perspective explicitement féministe: «Le développement, oui, mais avec les femmes: plaidoyer pour une action véritable». Cet article se distingue par sa référence explicite aux «structures patriarcales», notion qui, depuis, s'est imposée sur le plan théorique. Loutfi indique que ces structures font apparaître «[l]e bien-fondé d'un effort visant spécialement à encourager et soutenir les initiatives des femmes qui vivent dans le besoin et à diriger sur elles un flux substantiel de ressources» (Loutfi, p. 123). Elle était à l'avant-garde pour ce qui est de mettre en doute l'hypothèse selon laquelle les ressources des ménages seraient toujours mises en commun et pour en avancer une autre: les femmes consacreraient une plus grande partie des revenus qu'elles contrôlent à la satisfaction des besoins de la famille, par comparaison avec les hommes. Contrairement à bon nombre de ses contemporains, elle entendait faire savoir que les travailleurs masculins, ainsi que les employeurs capitalistes, tirent avantage des institutions patriarcales qui imposent un salaire inégal pour un travail de valeur égale.

Relativement peu d'articles de la *Revue* ont adopté une approche microéconomique exploitant des données à l'échelle des ménages. Cependant, dans
leur article de 1992, intitulé «Le manque à gagner de la mère au foyer en
Europe», Heather Joshi et Hugh Davies, partant de travaux antérieurs (Joshi,
1990), procèdent à une simulation pour évaluer le coût d'opportunité de l'éducation des enfants, et ce sur la base d'analyses détaillées de l'historique de
l'emploi et du revenu des femmes tout au long de leur vie. Leurs estimations
révèlent clairement les effets des politiques publiques, surtout en matière de
garde des enfants (Joshi et Davies, 1992, p. 605). Depuis, on a beaucoup utilisé
des méthodes similaires pour analyser la «pénalisation de la maternité» aux
États-Unis d'Amérique et en Europe (Sigle-Rushton et Waldfogel, 2007) puis,
plus récemment, dans les pays en développement (Gautham, 2021; Agüero,
Marks et Raykar, 2020).

Tant de dichotomies et de frontières entrent en jeu dans ces discussions: hommes contre femmes, travail rémunéré contre travail non rémunéré, économique contre social. Dans son article de 1998 – «Travail, sexospécificité et dichotomie entre le social et l'économique», Julie A. Nelson pose un regard perçant sur les cartographies conceptuelles du monde que l'on dessine. Ses schémas d'orientation en fonction du genre font apparaître une propension commune à accentuer de façon positive les traits masculins (par exemple «fort» plutôt que «rigide») et de façon négative les traits féminins (par exemple «faible» plutôt que «souple»). Elle met en évidence la dichotomie entre le social et l'économique lorsqu'elle demande de manière rhétorique: «Pourquoi les soins donnés aux enfants, aux personnes âgées et aux malades seraient-ils de nature économique lorsqu'ils sont assurés par les marchés (ou parfois par les gouvernements), mais ne seraient-ils pas dignes d'être étudiés par les économistes lorsqu'ils sont fournis au sein des familles?» (Nelson, p. 50).

Les idées de Nelson ont depuis longtemps inspiré mes recherches sur la «branche d'activité du soin à autrui» dans l'économie, qui remettent en question l'hypothèse de sphères séparées en soulignant les similitudes dans les activités de soin à autrui, qu'elles soient rémunérées ou non rémunérées.

En 1999, dans l'article que j'ai coécrit avec M. V. Lee Badgett – «Responsabilités familiales et sociales: les normes du comportement masculin et féminin et leurs incidences économiques» –, nous soutenons que les préférences individuelles ne peuvent être considérées comme un état de fait (Badgett et Folbre, 1999). La plupart des sociétés imposent aux femmes des obligations culturelles en matière d'activité de soin à autrui, obligations qui sont économiquement coûteuses même lorsqu'elles sont émotionnellement gratifiantes.

Les femmes qui enfreignent les normes traditionnelles de la féminité ont tendance à mieux s'en sortir sur le marché du travail que celles qui ne le font pas, mais elles en paient le prix sur le «marché» du mariage et des rencontres, ce qui affecte aussi profondément leur niveau de vie. La puissante influence des normes traditionnelles, combinée à la difficulté d'imposer de nouvelles obligations aux hommes, place les femmes dans un rapport de force défavorable qui les oblige à choisir entre assurer les activités de soin à autrui ou bien laisser non satisfaits les besoins en la matière (Folbre, 2020b). Notre question rhétorique est la suivante: «Si les femmes choisissent 'naturellement' de se spécialiser dans les professions sociales, pourquoi les sociétés élaborent-elles des règles et des pratiques contraignantes qui font qu'il est difficile pour les femmes de faire autrement?» (Badgett et Folbre, 1999, p. 350).

La réticence à considérer le travail non rémunéré comme une activité économique découle, en partie, du désir de le considérer comme une propension naturelle ou une obligation morale. Dans «Le travail non rémunéré: le débat n'est pas clos», Lourdes Benería propose une vue panoramique de ce débat jusqu'en 1999: elle explore de façon détaillée son histoire intellectuelle et s'appuie aussi sur les articles mentionnés ci-avant (Benería, 1999). Rétrospectivement, il est étonnant que son explication limpide des contradictions des conventions comptables nationales ait eu si peu d'écho auprès des décideurs politiques jusqu'à récemment. Il est toutefois encourageant d'observer que les enquêtes nationales sur l'utilisation du temps se sont multipliées au cours des vingt dernières années et ont fourni les moyens empiriques de procéder aux révisions éloquemment demandées par Benería. Divers pays ont désormais établi des comptes dits «satellites» en vue d'estimer la valeur monétaire du travail non rémunéré (parmi d'autres activités non marchandes) (Nations Unies, 2019).

Aussi bien le travail non rémunéré effectué par les femmes que les types d'emplois qu'elles occupent en tant que main-d'œuvre rémunérée expliquent leur vulnérabilité face aux réductions des dépenses publiques. Sidita Kushi et Ian P. McManus donnent à cet égard des précisions éclairantes dans leur article de 2018 intitulé «Les coûts sexués de l'austérité: les effets du régime d'État-providence et des politiques publiques sur l'emploi dans les pays de l'OCDE au cours de la période 2000-2013», qui montre que les effets de la Grande Récession de 2007-2009 ont été différents pour les femmes. Leur analyse comparative met en évidence l'importance du type de protection sociale; les femmes s'en sont mieux sorties dans certaines régions que dans d'autres, même si l'on a rarement porté attention aux effets différenciés des politiques de relance sur les femmes.

Les politiques nationales risquent toutefois de perdre de leur importance à mesure que la production des entreprises prend une dimension multinationale. D'où l'intérêt des Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme, qui tracent un cadre de gouvernance pour assurer le respect des droits de l'homme. Peuvent-ils contribuer à faire progresser l'égalité entre hommes et femmes? Dans «Égalité entre hommes et femmes et gouvernance des chaînes d'approvisionnement mondiales: promouvoir les droits des travailleuses», publié en 2019, Stephanie Barrientos, Lara Bianchi et Cindy Berman apportent une réponse contrastée à cette question. Les défis sont grands, et l'on pourrait affirmer que les chaînes d'approvisionnement mondiales, conçues pour minimiser les coûts de la main-d'œuvre, ne sont guère susceptibles de favoriser l'autonomisation des femmes.

Mais d'un autre côté les préférences des consommateurs semblent progresser en faveur de la transparence et de la responsabilité sociale. Barrientos, Bianchi et Berman examinent de près les mesures prises par dix entreprises adhérant à l'Initiative pour un commerce éthique en ce qui concerne la promotion de l'égalité entre hommes et femmes. Les autrices sont quelque peu sceptiques quant aux résultats d'ensemble. Néanmoins, elles font état de mesures intéressantes et valables prises par une entreprise de l'industrie kényane du secteur du thé au nom de ses travailleuses, et qui laissent présager de nouveaux progrès. Il semble approprié, pour ce numéro du centenaire, de porter attention aux plateformes de gouvernance des droits de l'homme dans le monde du travail, car cela renvoie directement à la mission d'ensemble de l'OIT.

Il est impossible d'exprimer en bref la substance des articles qui composent ce numéro, mais, pris ensemble, ils conduisent implicitement à élargir le concept de négociation collective au-delà de sa définition habituelle, limitée aux négociations explicites entre employeurs et syndicats. Ils mettent en évidence les nombreux chercheurs qui ont uni leurs efforts pour inciter les offices statistiques à élargir les définitions du travail, y compris aux activités de soin à autrui nécessaires à la reproduction sociale. Nous voyons comment et les femmes et les hommes ont fait pression pour que l'on agisse de façon plus déterminée pour combattre les formes injustes de discrimination. De nombreuses féministes se sont activées pour faire changer la politique sociale et les normes culturelles, dans le sens de l'autonomisation des femmes, en soulignant les avantages de tels changements pour le développement durable. De nombreux militants ont persuadé les consommateurs d'avoir une attitude stratégique en orientant leur pouvoir d'achat de sorte à privilégier les entreprises socialement responsables.

Tous ces efforts ont progressivement amené des améliorations au moins modestes de l'égalité entre hommes et femmes à l'échelle mondiale, notamment des réformes du droit de la famille et une augmentation de l'accès à l'éducation et à des emplois de niveau supérieur. Bien sûr, de nombreux obstacles subsistent, comme l'ont mis en évidence les effets de la pandémie de COVID-19: augmentation de la charge de travail non rémunéré des femmes et pertes massives d'emplois rémunérés. Pourtant, les femmes continueront à se mobiliser

pour atteindre l'égalité, en s'appuyant sur une meilleure compréhension des conflits collectifs, avec leurs modalités contradictoires, dans une économie mondiale caractérisée par de nombreuses formes d'inégalités collectives qui se croisent et se chevauchent.

Je termine en saluant à la fois l'histoire et l'avenir du travail de publication de la *Revue internationale du Travail* dans le domaine des inégalités entre hommes et femmes. Je suis convaincue que les lecteurs de ce numéro du centenaire en feront le meilleur usage des éclairages qu'il nous donne. En effet, il reste encore beaucoup à faire en matière de recherche, et encore plus à mettre en pratique, et avec succès.

## Références

- Agarwal, Bina. 1994. A Field of One's Own: Gender and Land Rights in South Asia. New York, NY: Cambridge University Press.
- Agüero, Jorge M., Mindy Marks et Neha Raykar. 2020. «Economic Development and the Motherhood Wage Penalty», Department of Economics Working Paper No. 2020–06. Storrs, CT: Université du Connecticut.
- Ahmad, Zubeida. 1984. «Les femmes des régions rurales et leur travail: comment les tirer de leur dépendance?», *Revue internationale du Travail*, 123 (1): 77-93.
- Anker, Richard. 1983. «L'activité de la main-d'œuvre féminine dans les pays en développement: examen critique des définitions et des méthodes de collecte des données», Revue internationale du Travail, 122 (6): 761-777.
- —, et Catherine Hein. 1985. «Pourquoi les employeurs des villes du tiers monde préfèrent engager des hommes», *Revue internationale du Travail*, 124 (1): 81-99.
- Badgett, M. V. Lee, et Nancy Folbre. 1999. «Responsabilités familiales et sociales: les normes du comportement masculin et féminin et leurs incidences économiques», Revue internationale du Travail, 138 (3): 343-361.
- Barrientos, Stephanie, Lara Bianchi et Cindy Berman. 2019. «Égalité entre hommes et femmes et gouvernance des chaînes d'approvisionnement mondiales: promouvoir les droits des travailleuses», *Revue internationale du Travail*, 158 (4): 807-838.
- Benería, Lourdes. 1999. «Le travail non rémunéré: le débat n'est pas clos», Revue internationale du Travail, 138 (3): 317-342.
- BIT. 2013. Résolution concernant les statistiques du travail, de l'emploi et de la sousutilisation de la main-d'œuvre. Résolution I, 19<sup>e</sup> Conférence internationale des statisticiens du travail. Genève.
- Concepción, Mercedes B. 1974. «Participation des femmes à l'activité économique et fécondité», *Revue internationale du Travail*, 109 (5-6): 549-563.
- Das, Rajani Kanta. 1931. «Le travail des femmes dans l'Inde. I», *Revue internationale du Travail*, 24 (4): 396-432.
- Deere, Carmen Diana, et Magdalena León. 2001. *Empowering Women: Land and Property Rights in Latin America*. Pittsburgh, PA: University of Pittsburgh Press.
- Doss, Cheryl, Chiara Kovarik, Amber Peterman, Agnes Quisumbing et Mara van den Bold. 2015. «Gender Inequalities in Ownership and Control of Land in Africa: Myth and Reality», *Agricultural Economics*, 46 (3): 403-434.
- Folbre, Nancy, 2020a. «Informal Employment and Non-market Work», dans *Research Handbook on Development and the Informal Economy*, publ. sous la dir. de Jacques Charmes, 147-167. Cheltenham: Edward Elgar.
- —. 2020b. The Rise and Decline of Patriarchal Systems: An Intersectional Political Economy. New York, NY: Verso.

- Gautham, Leila. 2021. «Gender, Motherhood, and Wages in India», manuscrit non publié, Département d'économie, Université du Massachusetts Amherst.
- Joshi, Heather. 1990. «The Cash Opportunity Costs of Childbearing: An Approach to Estimation Using British Data», *Population Studies*, 44 (1): 41-60.
- —, et Hugh Davies. 1992. «Le manque à gagner de la mère au foyer en Europe», *Revue internationale du Travail*, 131 (6): 605-625.
- Krishnamurty, J. 2011. «Indian Officials in the ILO, 1919–c 1947», *Economic & Political Weekly*, 46 (10): 53-61.
- Kushi, Sidita, et Ian P. McManus. 2018. «Les coûts sexués de l'austérité: les effets du régime d'État-providence et des politiques publiques sur l'emploi dans les pays de l'OCDE au cours de la période 2000-2013», *Revue internationale du Travail*, 157 (4): 615-649.
- Laroque, Pierre. 1972. «Droits de la femme et pensions de veuve», *Revue internationale du Travail*, 106 (1): 1-11.
- Loutfi, Martha F. 1987. «Le développement, oui, mais avec les femmes: plaidoyer pour une action véritable», *Revue internationale du Travail*, 126 (1): 121-136.
- Melkas, Helinä, et Richard Anker. 1997. «Ségrégation professionnelle hommes-femmes dans les pays nordiques: une étude empirique», *Revue internationale du Travail*, 136 (3): 371-395.
- Nations Unies. 2019. Examen approfondi des comptes satellites, ECE/CES/2019/18. Genève.
- Nelson, Julie A. 1998. «Travail, sexospécificité et dichotomie entre le social et l'économique», *Revue internationale du Travail*, 137 (1): 37-52.
- Sigle-Rushton, Wendy, et Jane Waldfogel. 2007. «Motherhood and Women's Earnings in Anglo-American, Continental European, and Nordic Countries», *Feminist Economics*, 13 (2): 55-91.
- Sokolowska, Magdalena. 1965. «L'attitude devant le travail: quelques réflexions sur les différences entre hommes et femmes», Revue internationale du Travail, 92 (1): 38-54.
- Vallentin, Antonina. 1932. «L'emploi des femmes depuis la guerre», Revue internationale du Travail, 25 (4): 506-525.